



Dunkerque Promotion



Agence de développement économique, Dunkerque Promotion assure sur le territoire du schéma de cohérence territoriale du dunkerquois les missions :

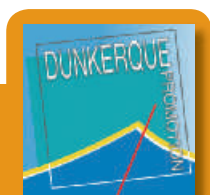
- De prospection d'investisseurs.
- De gestion des projets d'implantation et de développement des entreprises en liaison avec les partenaires du territoire.
- La promotion économique.
- La conception d'outils d'amélioration de l'attractivité du territoire.

Association loi 1901, ses membres de droit sont :

- La Communauté Urbaine de Dunkerque
- La Chambre de Commerce et d'Industrie de Dunkerque
- Le Port Autonome de Dunkerque
- La Ville de Dunkerque
- Le Conseil Général du Département du Nord
- Les Communautés de Communes du Canton de Bergues et de la Colme
- Un collège des membres associés est constitué des 19 Entreprises industrielles les plus importantes du territoire.

Cette présente contribution entre dans les missions de l'agence de développement et sous l'angle économique.

Elle se veut un apport sur les conséquences de la possible implantation d'un terminal méthanier à Dunkerque.



Le projet :

Le projet de terminal méthanier de part sa nature est le reflet, à la fois de la volonté des décideurs du territoire affichée depuis les années 1990 de donner priorité au développement industriel et portuaire dans le cadre du développement durable, politique qui a permis au Bassin d'emploi de maintenir voire de développer (par l'externalisation de certains services à l'industrie) le niveau d'emploi dans ce secteur, ce qui est loin d'être le cas dans la Région Nord-Pas-de-Calais et plus globalement en France.

L'investissement projeté et conséquent sera non seulement source d'emplois directs, mais permettra surtout aux entreprises Régionales et locales de pouvoir consolider leur activité dans la période de construction, mais aussi pour les travaux de maintenance industrielle dont on peut rappeler l'importance sur le territoire (35 % des

services à l'industrie de l'ensemble de la Région Nord-Pas-de-Calais sont basés à Dunkerque).

Autre élément conséquent de ce projet : le trafic portuaire. Celui-ci, non seulement permettrait la poursuite de la croissance du trafic, mais aussi par les recettes générées, serait l'opportunité d'investir dans le développement d'autres trafics (conteneurs, marchandises diverses, ...).

Enfin ce dossier permettrait de consolider et de diversifier la production énergétique située sur le territoire, facteur d'attractivité d'autres entreprises.

Au-delà de l'intérêt intrinsèque de ce projet, les effets indirects sont tout autant bénéfiques pour la Région en général, et le bassin d'emploi en particulier.



La phase chantier :

Le territoire a vu depuis les années 1980 de grands chantiers d'infrastructures ou d'implantation d'entreprises s'échelonner régulièrement (tunnel sous la Manche, TGV, Aluminium Dunkerque, et d'autres entreprises, ...).

Les entreprises du Littoral tant dans le domaine des BTP et des services à l'industrie ont pu ainsi maintenir un haut niveau d'activités et ont pu acquérir de nouveaux savoirs faire et maintenir un niveau de qualification élevé.

Ce projet de terminal méthanier, autre grand chantier, permettrait d'offrir aux entreprises régionales et locales une possibilité d'activité non négligeable. En effet, sur un potentiel de 1 000 à 1 200 salariés pouvant travailler à la construction du terminal, nos entreprises pourraient au moins accéder à un pourcentage de travaux pouvant être réalisé compte tenu de leur savoir faire.

Si sur des projets similaires la contractualisation directe est de l'ordre de 10 % soit environ de 120 salariés la sous-traitance des contractants est plus importante ce qui peut représenter un potentiel total d'au moins 30 % soit 360 salariés sur quelques années.

Par ailleurs, le territoire mettra en œuvre outre la facilité de relation entre le Maître d'ouvrage et les Entreprises, les actions nécessaires de formation et d'aide au recrutement de personnels correspondants aux besoins.

Ces personnels, compte tenu de leur qualification, que ce soit dans le BTP ou dans l'industrie pourraient, ainsi préparés, répondre ultérieurement aux besoins futurs des entreprises compte tenu des départs en retraite programmés d'ici 2012.



S DPHOTE

Astrazeneca Dunkerque Production

DK6



EDF



CNPE

Centrale de Gravelines

Les atouts pour de nouvelles implantations :

Si notre territoire français fait l'objet d'un maillage au niveau de l'approvisionnement énergétique permettant ainsi à des Entreprises d'avoir la disponibilité normale, la présence sur le territoire Dunkerquois peut être une opportunité réelle d'implantation d'industries fortement consommatrices d'énergies et nécessitant une proximité de la source émettrice notamment par une utilisation importante de gaz naturel pour des productions spécifiques de type électricité et pour certaines activités chimiques.



PAD - Conteneurs Frigo

Par ailleurs, la disponibilité des frigorifiques résultant du processus de regazéification (1 à 2 % du volume de gaz) est une opportunité que le territoire entend mettre en œuvre pour l'alimentation (restant à étudier) d'entrepôts frigorifiques, pour substituer l'eau de refroidissement des process avec les frigorifiques libérées, pour étudier la captation de CO₂, pour examiner des implantations de produits, d'activités nécessitant une cryogénie (recyclage, etc. ...).

Cette action de développement économique induite par ce projet permettrait au territoire de s'inscrire dans une démarche de développement durable, par la diminution de la consommation énergétique, de l'eau industrielle captée dans le réseau d'eau, mais aussi de contribuer à diminuer l'émission des rejets de CO₂. ■

Pour toutes ces raisons, ce projet de terminal méthanier ne peut être qu'un atout décisif pour le développement de l'économie dunkerquoise.

